

Karos et Caux Seine agglo s'associent pour développer le covoiturage

Issue d'une véritable volonté politique d'améliorer la mobilité de ses administrés, notamment en apportant un nouveau service aux communes excentrées, Caux Seine agglo a choisi Karos pour développer le covoiturage sur son territoire. Spécialisée dans le covoiturage pour les trajets domicile-travail, Karos a été choisie pour son savoir-faire. De surcroît, Karos est également la solution choisie par la région Normandie, créant ainsi une véritable cohérence territoriale.

L'ensemble du territoire Caux Seine agglo, soit plus de 30 000 travailleurs, est concerné par ce nouveau service. Caux Seine agglo entend ainsi encourager les collaborateurs de toutes les structures du territoire à utiliser le covoiturage pour se rendre quotidiennement sur leur lieu de travail et réduire ainsi les problèmes d'accessibilité et de frein à l'emploi. En effet, Caux Seine agglo a repris la compétence transports en 2016 et a souhaité conserver en l'état les lignes de transport urbain sur Bolbec, Lillebonne et Port-Jérôme-sur-Seine dans l'objectif de développer des lignes de transport virtuelles composées notamment de covoitureurs.

Pour Karos, ce nouveau partenariat s'inscrit dans une démarche globale engagée auprès des collectivités territoriales. Grâce à Karos Territoires, offre dédiée aux collectivités et personnalisable en fonction de leurs besoins, elle peuvent en effet déployer une solution de covoiturage domicile-travail sur-mesure, intégrée dans la tarification et la billettique de leur offre de transport. Une démarche dans la droite ligne de la Loi d'Orientations et Mobilités (LOM), qui donne aux Autorités organisatrices de la mobilité (AOM) et aux collectivités la compétence covoiturage et la possibilité de financer en partie le covoiturage domicile-travail.

Virginie Carolo-Lutrot, Présidente de Caux Seine agglo, se dit « très heureuse du choix de Karos comme solution de covoiturage dans l'agglomération de Caux Seine agglo. Karos a été capable de proposer un outil numérique adapté aux demandes de Caux Seine agglo et applicable dès la rentrée. Grâce à ce partenariat, les travailleurs du territoire Caux Seine agglo pourront intégrer le covoiturage dans leur pratique de mobilité quotidienne et ainsi relever le défi du désenclavement des territoires excentrés et de l'accès à l'emploi. »

Olivier Binet, co-fondateur de Karos, fait part de sa « fierté de voir Karos choisie une nouvelle fois par une collectivité pour travailler sur un bassin d'emploi à fort potentiel. Ce nouveau partenariat valide le positionnement de Karos comme acteur du transport public, capable de travailler en synergie avec les collectivités et les entreprises locales. Karos permettra ainsi aux travailleurs du territoire Caux Seine agglo qui le souhaitent d'être acteurs de la lutte contre l'inaccessibilité à l'emploi ».

Crédit photo : Caux Seine agglo

Légende photo : de gauche à droite : Monsieur Didier Peralta (Vice-Président pour les Transitions de Caux Seine agglo), Monsieur Kamel Belghachem (Vice-Président pour les Mobilités de Caux Seine agglo) et Monsieur Olivier Binet (Cofondateur de Karos).